

Le titulaire du CAP ATMFC est un agent qualifié amené à réaliser en structure collective ou en milieu familial des tâches relevant des secteurs de l'alimentation, de l'entretien du cadre de vie et du linge et de l'aide aux personnes dans leur vie quotidienne.



Conditions d'admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves de 3^{ème} générale, de 3^{ème} Prépa Pro et de 3^{ème} SEGPA.

Capacité d'accueil : 14 places par année

Qualités requises ou à acquérir

- ✚ Disponible et humain
- ✚ Patient, discret et poli
- ✚ Avoir le sens de l'organisation
- ✚ Etre autonome
- ✚ Etre respectueux des règles d'hygiène et de sécurité

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, les élèves participent obligatoirement à la formation Sauveteur Secouriste du travail.

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

14 semaines réparties sur les deux années. Ces Périodes de Formation en Milieu Professionnel se réalisent en milieu collectif et familial.



Débouchés

Vie active

Le titulaire de ce CAP pourra exercer dans les services techniques (cantine, entretien du linge, entretien des locaux) de structures collectives publiques ou privées (maisons de retraite, hôpitaux, écoles, ...), ou chez les particuliers par l'intermédiaire d'un organisme prestataire (APAMAD, ADMR...).

Possibilités de poursuite d'études

- ✚ Mention complémentaire d'Aide à Domicile
- ✚ Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Service à la Personne
- ✚ Baccalauréat Professionnel Services de Proximité et de Vie Locale
- ✚ Baccalauréat Professionnel Hygiène Propreté Stérilisation
- ✚ CAP Petite Enfance



Le titulaire du CAP ATMFC a la possibilité de passer les concours d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture et sera dispensé des épreuves écrites de sélection.

Résultats aux examens

2017	2018	2019	2020	2021
75 %	77 %	92 %	93 %	100 %

